

**République Islamique de Mauritanie**

**Honneur – Fraternité – Justice**

**Ministère de l’Economie et des Finances**

**Centre Mauritanien d’Analyse de Politiques  
(CMAP)**

---

**Termes de référence (TDR) pour le recrutement d’un consultant  
individuel pour l’appui du CMAP pour la préparation des données  
au 31/12/2017 à reporter à nouveau au niveau du progiciel de  
comptabilité TOMPORTAIL**

---

**Septembre 2018**

## **I. Contexte, objectif et consistance de la mission**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) en vue de l'atteinte des OMD, le Gouvernement mauritanien a mis en place un Centre Mauritanien d'Analyse de Politiques (CMAP) en 2002, notamment, en termes de renforcement des capacités institutionnelles et humaines de l'Etat en vue d'améliorer la capacité de résistance de l'économie mauritanienne aux chocs internes et externes. Le CMAP dispose d'un budget et de fonds pour l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

Pour le suivi de ses activités, le CMAP tient une comptabilité à partie double sur le progiciel Tompro avec un suivi analytique, budgétaire et géographique. Le logiciel permet aussi le suivi du patrimoine et des contrats.

Le progiciel Tompro a été remplacé au niveau national et international par le progiciel Tomportail qui est plus performant et plus sécurisé et dans ce cadre, le CMAP a acquis cette nouvelle version qui est en cours d'installation pour le besoin de tenue de la comptabilité à partir de 2018.

Le CMAP envisage de faire appel à un consultant individuel pour l'appui et l'assistance du service comptable pour assurer la migration des données vers le nouveau système à travers une situation d'ouverture générale et auxiliaire adaptée au nouveau contexte.

## **II. Etendue de la mission et tâches à réaliser par le consultant**

La mission vise à permettre au CMAP de disposer d'une situation de départ fiable et permettant de sous-tendre la tenue de la comptabilité à partir du 01/01/2018.

La mission traitera la situation sur la base des données disponibles au 31/12/2017 et qui sont issus de l'ancien système Tompro.

Dans le cadre de la mission, le consultant aura à réaliser les actions suivantes :

- **Action 1** : Révision du plan comptable général, analytique et budgétaire pour identifier les comptes sans objets à supprimer et les comptes nécessaires à rajouter ;
- **Action 2** : Préparation et finalisation de la situation au 31/12/2017 à reporter à nouveau au 01/01/2018 ; et
- **Action 3** : Finalisation du fichier des immobilisations après rapprochement aux données de l'inventaire.

Le consultant aura à réaliser toutes autres tâches jugée utile par lui pour le besoin de la mission.

## **III. Durée de la mission**

La durée totale pour l'accomplissement de la mission, hors délais d'approbation de l'administration, est estimée à douze (12) jours de prestation, à compter de la date de réception de la notification du contrat au consultant. Le temps d'effort est estimé à 0,5 Hommes / Mois.

#### **IV. Rapport à produire**

Le consultant devra produire en fin de mission un rapport faisant mention du déroulement de la mission dans son ensemble et présentant en annexe l'ensemble des situations produites dans le cadre de la mission (Plans comptables révisés, Balance générale, Balance analytique, Etats financiers, Etat du patrimoine, etc.).

#### **V. Profil du consultant**

Les prestations demandées seront assurées par un consultant individuel qui doit être un expert-comptable ou un consultant spécialiste de l'audit et de la comptabilité et dont les qualifications et les qualités requises sont les suivantes :

- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la pratique de la profession comptable au sein de cabinets d'expertise-comptable ;
- Posséder une bonne connaissance des procédures et normes nationales et des bailleurs de fonds internationaux (IDA, BAD, BID, UE, ACBF, AECID, etc.) ;
- Avoir déjà réalisé un travail de revue comptable et budgétaire et de préparation des états financiers et de synthèse,
- Posséder une bonne connaissance des systèmes comptables des projets et des structures publique et parapubliques ;
- Avoir une expérience en matière d'organisation, d'élaboration de manuel des procédures comptables et d'assistance rapprochée ; et
- Avoir une bonne maîtrise du Français.

La connaissance du système comptable et administratif du CMAP constitue un atout majeur.

Le consultant pourra s'adjoindre à sa charge un collaborateur afin de finaliser le travail dans le délai prévu pour la mission.

#### **VI. Points généraux**

Le consultant aura accès à tous les documents juridiques, administratifs, comptables et financiers et les autres éléments d'information liés au fonctionnement du CMAP et jugés nécessaires pour la réalisation de la mission et à toutes les données comptables issues du système Tompro.